VIVRA VERN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS • N° 251 • NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2023 vernsurseiche.fr

bouger dans sa ville

Ralentir pour un meilleur partage de la rue

INFORMATIONS MUNICIPALES

POUR PLUS DE SÉCURITÉ, VERN S'ÉQUIPE DE LA VIDÉOPROTECTION

DOSSIER

ILS SONT DEVENUS RÉFÉRENTS DE QUARTIER

VERN SUR-SEICHE

VIVRA'VERN

Directeur de la publication : Stéphane Labbé • **Rédaction, création, réalisation :** Aurélie Rouat / Service communication • **Couverture (photo, éléments graphiques)** : ARouat • **Photos** : Ville de Vern-sur-Seiche, Rennes Métropole, associations, écoles, Vecteezy, Pixabay, sauf mentions contraires - Tous droits réservés • **Impression :** Chat Noir Impressions - Saint-Jacques-de-La-Lande • **Tirage :** 4 500 exemplaires - Ce numéro a coûté 0,73 € (impression + distribution) • **Dépôt légal** n° 591 • **Prochaine parution : Vivra'Vern, janvier-février 2024.**

Sommaire

04 INFOS MUNICIPALES

07 DOSSIER

JE BOUGE ET J'AGIS POUR MON QUARTIER, ILS SONT DEVENUS RÉFÉRENTS DE QUARTIER

10 ENFANCE

11 L'ACTU DU JEUNE VERNOIS

12 CADRE DE VIE

16 VIE CULTURELLE

17 SOLIDARITÉS

18 EMPLOI

19 VIE DES SENIORS

20 L'ÉCHO DES ASSOS

21 TRIBUNES D'EXPRESSION

permanences des élus • conseils municipaux

Le samedi, de 10h à 12h, en mairie

4 novembre ▸ **André Laitu**
Infrastructures, réseaux, bâtiments…

18 novembre ▸ **Yannick Meignen**
Cohésion sociale, santé, emploi, communication

2 décembre ▸ **Thierry Martineau**
Éducation, petite enfance, jeunesse, économie

16 décembre ▸ **Valérie Guigot**
Vie culturelle

Les adjoints sont disponibles, sur rendez-vous, les samedis fermés.

Dates des prochains conseils municipaux :

▸ lundi 13 novembre, à 19h30

▸ lundi 11 décembre, à 19h30

en mairie de Vern-sur-Seiche

L'édito

Chère VERNOISES, Chers VERNOIS

Le mois de novembre est toujours marqué par la commémoration de l'Armistice de 1918. Comme à l'accoutumé, une belle cérémonie est prévue avec l'Union des Anciens Combattants au Clos d'Orrière dans notre ville de VERN-SUR-SEICHE.

N'hésitez pas à venir en famille participer à la cérémonie ! En hommage aux Femmes et aux Hommes qui se sont battus pour notre liberté, nous vous attendons nombreux devant le monument. Au-delà du souvenir, le devoir de mémoire nous pousse à réfléchir sur l'impact majeur de cet évènement, qui constitue un tournant dans l'Histoire.

Un autre sujet qui nous pousse à réfléchir très rapidement, car c'est un sujet d'actualité dont les derniers évènements m'ont particulièrement choqué ainsi que toute l'équipe de la majorité :

véritable révélateur d'une société de plus en plus violente, le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement sont désormais l'affaire de tous et appellent à une mobilisation générale.

Nous devons agir ensemble, à tous les niveaux, pour refuser que 800 000 à 1 million d'élèves en soient victimes chaque année.

Le harcèlement scolaire concerne tous les élèves quels que soient leur âge et leur origine sociale ou géographique. Il se définit comme une action répétée, délibérée, commise en meute. Il déclenche des conséquences particulièrement graves pour les victimes. Les harcelés vivent un stress permanent menant non seulement à des troubles de l'apprentissage mais également à l'absentéisme chronique et au décrochage scolaire, plus grave parfois à des idées suicidaires. Il accroît chez le harceleur le risque de tomber dans la grande délinquance et de devenir maltraitant à l'âge adulte.

Le harcèlement peut se poursuivre dans la rue, les transports, dans le quartier, dans la sphère privée par l'intermédiaire des smartphones et des ordinateurs qui n'accordent aucun répit aux victimes. Beaucoup de familles ignorent les méfaits de l'espace cyber pour leurs enfants. Nous les appelons à la plus grande vigilance et leur conseillons de s'informer via divers canaux d'informations (établissement scolaire, flyers, réunions).

Une vague de suicides a fait réagir l'opinion publique, mais l'actualité passe vite à autre chose. L'école devrait rester un lieu de culture, une empreinte pour l'avenir de nos enfants. Les enseignants ont un rôle crucial dans la culture de nos enfants. Ils ont la noble tâche de les conduire vers l'âge adulte, en préparant les citoyens de demain.

La famille et l'école préparent la société de demain.

Le harcèlement porte atteinte au vivre-ensemble et aux valeurs de fraternité, je serai en veille et à l'écoute de tous les habitants afin que la peur change enfin de camp.

L'affaire de tous :

« *L'éducation, l'arme la plus puissante pour changer le monde* » - NELSON MANDELA

Prenez soin de vous et de votre famille.

Le maire
Stéphane Labbé

Monsieur le Maire vous reçoit sur rendez-vous :
02 99 04 82 06 carine.guerin@vernsurseiche.fr

Pour plus de sécurité, Vern s'équipe de la vidéoprotection

Déploiement de la vidéoprotection à Vern-sur-Seiche, c'était une promesse de campagne de l'équipe municipale qui deviendra réalité dès la fin de l'année. En effet, d'ici quelques semaines, les caméras de la 1re phase vont être installées de façon à protéger administrés, bâtiments publics et centre-ville. Stéphane Chabot, conseiller municipal délégué au devoir de mémoire, le lieutenant Hardy de la gendarmerie de Vern-sur-Seiche et la police municipale vous expliquent les tenants et aboutissants de ce projet.

Une hausse significative de la délinquance

Pour Stéphane Chabot, la décision d'installer la vidéoprotection fait surtout suite à la hausse significative de certains délits sur la commune (cambriolage et vol au centre culturel, vols sur les parkings, vols à la roulotte…).

> ***Globalement, il y a une augmentation significative des faits sur la commune en 2023 par rapport à 2022.***

Le lieutenant Hardy confirme lui aussi cette augmentation de la délinquance et des cambriolages. Un fait qui touche tout le département et particulièrement la couronne Rennaise.

« *Concernant cet été nous avons connu une augmentation significative des cambriolages dans les habitations et cela malgré une présence de la gendarmerie (patrouille et véhicule, VTT), le renfort des réservistes et l'action de la police municipale. Le nombre d'heures gendarmes passées sur Vern cet été était de 1 706 heures contre 1 561 heures l'été dernier. Rien que sur la commune nous avons constaté 23 cambriolages sur les deux mois de juillet et août contre 8 l'année dernière sur la même période. Sur les chiffres depuis le début de l'année (de janvier à août), le nombre d'atteintes aux biens a fortement augmenté : 100 en 2022 contre 155 en 2023, le nombre de cambriolages également : 27 en 2022 contre 52 en 2023. Le nombre d'interventions est lui aussi en augmentation : 278 en 2022 contre 329 en 2023* ».

La vidéoprotection c'est avant tout de la prévention et de la dissuasion

Il est important de différencier « vidéoprotection » et « vidéo-surveillance ». La vidéoprotection est un outil d'aide à l'élucidation de délits à postériori pour nos forces de l'ordre et un outil de dissuasion et de prévention pour améliorer le cadre de vie et le sentiment de sécurité de chaque citoyen. En revanche, avec la vidéosurveillance il y a une surveillance permanente des caméras. Contrairement à certaines grandes villes, la police municipale de Vern précise qu'ici, il n'y aura pas de centre de supervision urbaine et personne ne surveillera en direct les caméras.

La vidéoprotection est un moyen de prévention cherchant à améliorer et protéger la cadre de vie des citoyens, tout en protégeant les biens publics de la commune. C'est également un outil de travail mis à la disposition de nos forces de l'ordre. En effet, la gendarmerie ou la police nationale pourra, uniquement dans le cadre d'une enquête, déposer une réquisition auprès de la police municipale pour visionner les images et ainsi trouver des indices et éléments pour élucider leur enquête. Dans tous les cas, la police municipale ne peut pas regarder la vidéo sans fait, ni justification. De plus, chaque visionnage est contrôlé et noté dans un registre avec le motif et le jour de visionnage.

Pour l'équipe municipale, les bénéfices de la vidéoprotection devraient être multiples :

- Prévention des atteintes aux biens
- Protection des bâtiments publics
- Dissuasion de la délinquance
- Tranquillité des personnes

La vidéoprotection doit permettre de garantir une tranquillité publique par un partenariat toujours plus renforcé entre la police municipale et la gendarmerie nationale.

Pour nos forces de l'ordre, la vidéoprotection c'est :

- Une aide à l'enquête à posteriori non négligeable ;
- Un moyen d'investigation et de rapprochement judiciaire. En effet, la vidéo peut aider à associer, à rapprocher des éléments remarquables (vêtement, voiture, tatouage…) et donc à identifier l'auteur des faits. Ces éléments peuvent également être partagés avec d'autres gendarmeries pour recouper des affaires ;
- Un important effet dissuasif qui malheureusement n'est pas quantifiable, mais qui doit être pris en compte. Avec la vidéoprotection, l'objectif n'est pas d'émettre un sentiment d'intrusion et de surveillance, mais bien de protection.

Déploiement de la vidéoprotection

Bien évidemment, l'installation de la vidéoprotection est encadrée par une réglementation rigoureuse et nécessite des autorisations, que la mairie a obtenues. De plus, cela lui permet de bénéficier de subventions de la part de la préfecture. Une charte et commission d'éthique, composée d'élus et de la police municipale, ont également été créées pour vérifier le respect des lois et la bonne conformité de l'installation prévue.

Après une étude poussée du territoire vernois et une cartographie des faits, c'est le référent sûreté de la Gendarmerie qui a préconisé le lieu d'implantation optimal des différentes caméras.

Pendant la 1re phase, 7 caméras vont être installées afin de protéger les bâtiments publics et le centre-ville pour un coût de 150 000 €, budget prévu et voté par le Conseil Municipal.

Si la 1re phase est concluante, alors 14 nouvelles caméras devraient être installées, pendant la 2nd phase, afin de surveiller les principaux axes routiers.

Des panneaux signalétiques, informant que la commune est protégée par la vidéoprotection, seront également installés aux entrées de ville.

Le placement des caméras suit ainsi une double logique :

- Implantation dans le centre-ville, car c'est un lieu très fréquenté où il y a le plus d'infraction et de population ;
- Implantation sur les axes routiers, car c'est un lieu de passage qui peut donc permettre d'identifier les responsables.

C'est la société C3S Numérique qui a conseillé la mairie sur l'aspect technique de ce déploiement. Elle gère maintenant le marché pour trouver le prestataire idéal des caméras.

Rendez-vous dans N+1 pour un point sur l'activité délictuelle

Bien évidemment, un bilan sera réalisé avec la police municipale et la gendarmerie afin de mesurer le niveau de délinquance sur la commune entre une année 2023 sans vidéoprotection et une année 2024 avec vidéoprotection.

Il ne faut cependant pas oublier que l'effet de dissuasion, le sentiment de sécurité et de protection, l'amélioration du cadre de vie ne sont malheureusement pas quantifiables, mais reste les objectifs premiers du déploiement de la vidéoprotection à Vern.

Mise en ligne de l'espace citoyens

Après la mise en ligne du portail familles, la Ville de Vern-sur-Seiche poursuit sa modernisation en proposant de nouvelles démarches en ligne accessibles sur le site internet de la ville www.vernsurseiche.fr.

De légers changements pour le Portail Familles

La page d'accueil du Portail Familles est remplacée par une page d'accueil Portail Citoyens. Toutefois les démarches familles s'effectuent toujours de la même façon pour les usagers (inscription, restauration scolaire…).

Fonctionnement du Portail Citoyens

Une dalle « Toutes les démarches » a été créée et permet d'accéder aux autres démarches en ligne.

Cliquer sur le métier pour voir les démarches accessibles et laissez-vous guider. La plupart des démarches ne prennent que quelques minutes.

Pour certaines démarches, il sera nécessaire de créer un compte. Ce compte vous permettra de :

- Disposer d'une entrée unique pour effectuer toutes vos démarches mairie accessibles en ligne ;
- Suivre l'avancement de vos demandes et conserver un historique ;
- Stocker vos documents personnels de façon sécurisée.

Les demandes en ligne des usagers en lien avec le service Population : état civil, listes électorales, recensement citoyen, sont directement intégrées dans les logiciels métiers.

Ce nouvel outil doit permettre de gagner du temps, de limiter les mails et le papier, et d'améliorer la traçabilité des demandes.

Plus d'infos ? mairie@vernsurseiche.fr

Commémoration du 11 novembre, se souvenir de ceux qui sont morts pour notre liberté

La cérémonie commémorant l'Armistice aura lieu le **samedi 11 novembre 2023**.

10h : office religieux, en l'église de Vern-sur-Seiche.

10h45 : formation du cortège devant la Mairie et défilé jusqu'aux Monuments aux Morts avec des porte-drapeaux et des jeunes du Service National Universel.

11h : cérémonie au Monument aux Morts

- Témoignage du président de l'UNC du Rheu, Julien Ducret (responsable de la formation des cadets).
- Denis Collin, trésorier adjoint de l'UNC de Vern, recevra la médaille du mérite argent pour son dévouement exemplaire.
- Le 2e régiment du matériel de Bruz sera également présent. La Mairie apporte son soutien aux soldats actuellement partis au Niger.

L'Union Nationale des Combattants

Chaque année, l'UNC de Vern se mobilise et accompagne la Mairie pour organiser les cérémonies de commémoration.

À l'origine, l'UNC est une association française d'anciens combattants issus de la Première Guerre Mondiale. L'UNC de Vern fut créée en 1918/19, après l'armistice. Son objectif premier était alors d'aider les veuves, les orphelins et les blessés de la grande guerre. Aujourd'hui, l'UNC regroupe tous les combattants, anciens et actuels, de toute guerre et conflit, mais également les gendarmes, militaires, policiers et personnes ayant réalisées leur service militaire. L'association accueille ceux qui s'engagent dans la vie de la nation pour honorer le devoir de mémoire et du souvenir. L'UNC regroupe tout le monde et ne parle ni de religion, ni de politique.

L'UNC de Vern compte aujourd'hui 129 adhérents. C'est une association conviviale, vivante avec de nombreuses idées en faveur de la reconnaissance et du devoir de mémoire auprès des jeunes. Malheureusement, la génération des anciens combattants commence peu à peu à s'éteindre et l'UNC cherche à recruter de nouveaux membres afin de faire perdurer le devoir de mémoire. Il est essentiel de se souvenir qu'aujourd'hui, nous sommes libres grâce à ceux qui ont combattus.

Cette année, une douzaine de jeunes de l'UNC du Rheu, ayant réalisé leur Service National Universel, seront mis à l'honneur. Ils porteront les drapeaux, symbole de la République, et seront accompagnés de leur parrain, le porte-drapeau en titre.

En mémoire de ceux qui sont morts pour notre liberté, venez nombreux.

Plus d'infos sur l'UNC ?

gregoalain06@gmail.com

06 32 81 81 92

Exposition sur la résistance en Ille-et-Vilaine du 6 au 11 novembre dans la Rue du Volume.

Lors du vernissage, **mardi 7 novembre à 18h**, Daniel Jolys, historien et ancien rédacteur en chef de l'UNC 35, tiendra une conférence en l'honneur de 4 résistants fusillés à Vern, ainsi que sur le réseau de résistance « Oscar Buckmaster ». *Ouvert à tous aux horaires d'ouverture du Volume.*

De nouvelles décorations pour illuminer les fêtes de fin d'année

L'année dernière déjà, la municipalité avait commencé à renouveler les illuminations de la commune en investissant dans un projecteur d'images et des décorations en LED dont un bonhomme de neige et une arche.

Cette année, elle a investi dans 50m de guirlande lumineuse, 2 rennes de 2m de haut, un traîneau et un sapin lumineux de 5m de haut. Les structures 3D et le sapin seront installés place de la poste, les guirlandes lumineuses sur le sapin de l'église.

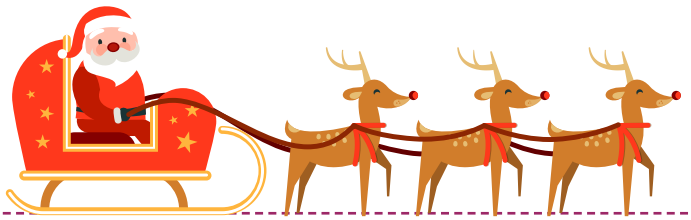

JE BOUGE ET J'AGIS POUR MON QUARTIER, ILS SONT DEVENUS RÉFÉRENTS DE QUARTIER

DOSSIER

Lancement opérationnel du projet de référent de quartier

La municipalité a décidé de mettre en place un dispositif de référents de quartier. Il concerne, dans un 1er temps, les quartiers de la Hallerais et de Gaudon/Hauts de Gaudon. 2 élus sont également référents du quartier et interlocuteurs privilégiés des habitants référents. Ce projet répond à une volonté de l'équipe municipale de donner aux habitants la possibilité d'agir pour leur ville, et notamment pour leur quartier.

Plus d'infos ? quartiers@vernsurseiche.fr

De quelle manière ?

En vous permettant de proposer des projets pour votre quartier. L'idée est de s'approprier son quartier, se sentir impliqué dans la vie de son quartier, se donner la possibilité de le dessiner à l'image souhaitée par ces habitants.

Qui sont les habitants référents de votre quartier ?

- Pour Gaudon, Hauts de Gaudon : Tamara Brito et Reinnaise Soeung.
- Pour la Hallerais : Emmanuelle Sauvaget, Véronique Lepretre et Marie-Christine Amans.

Qui sont les élus référents de votre quartier ?

- Gaudon, Hauts de Gaudon :

Sébastien Girard

Christine Bardou

- La Hallerais :

Suzanne Parquier

Daniel Faraüs

De quels types de projet parle-t-on ?

Puisqu'on se place dans le cadre de la politique sociale de la ville, il s'agit avant tout de projets concourant au développement de liens sociaux entre les habitants, afin de développer ce que l'on appelle la « cohésion sociale », le « bien vivre ensemble », la « convivialité », la « solidarité », les « liens intergénérationnels ». Mais aussi des projets concourant à l'amélioration du cadre de vie.

On parle ici de projets imaginés par les habitants et pour les habitants ; des projets qui peuvent être mis en œuvre par les habitants eux-mêmes, ou parfois, si besoin, avec l'aide logistique de la mairie ou de partenaires communaux tels que le Centre des Marais, l'USV, etc.

Comment cela va-t-il fonctionner ?

Des habitants, qui se sont portés volontaires pour être les « Référents du quartier », collecteront les idées exprimées par les habitants du quartier, en s'assurant que ces idées répondent à un besoin collectif, c'est-à-dire un besoin partagé par une partie notoire des habitants du quartier. Ils s'attacheront, s'il le faut, à prioriser ces idées en fonction du niveau d'attente exprimé par les habitants, surtout si les idées sont nombreuses.

Ces échanges entre les « habitants référents » et les autres habitants seront organisés par ces référents de la manière qui leur conviendra le mieux, soit de manière informelle en allant à la rencontre des habitants sur le terrain ou en organisant des temps d'échanges collectifs (en mairie ou ailleurs).

Une fois priorisés, ces projets seront présentés et discutés avec les « élus référents » du quartier. Eux, auront la mission de les porter à la connaissance du bureau municipal et de les défendre si besoin pour obtenir les budgets ou l'aide logistique nécessaire à leur mise en œuvre.

Quelques exemples d'actions possibles :

- Organiser des moments de convivialité : repas des voisins, pique-nique, visite du quartier pour les nouveaux arrivants, jeux, etc.
- Mettre en place des actions solidaires : attention portée aux personnes les plus fragiles du quartier, aide aux courses, promenades, etc.
- Mettre en place des dispositifs d'échanges de bonnes pratiques, de matériels, de savoir-faire, de compétences… : troc de plantes, prêts d'outillage, aide aux devoirs…
- Construire ensemble des structures simples, telles qu'une mosaïque, un abri livres…
- Créer des animations de quartier : autour de la pomme par exemple (ramassage, tartes ou compotes…), nettoyage de quartier…
- Créer des rendez-vous sportifs : vélo, marche, palets…

À la rencontre d'habitants référents

Reinnaise Soeung, quartier Hauts de Gaudon

Mariée – 2 enfants de 16 et 18 ans – Coach sportive.

Reinnaise a habité pendant 16 ans à la Haute Abbaye, avant d'emménager dans le nouveau quartier des Hauts de Gaudon. Elle est toujours prête à donner un coup de main et à participer aux manifestations et activités communales. Son arrivée dans le quartier des Hauts de Gaudon a été marquée par le 1er confinement. Pour elle, cette période a été un vrai déclic personnel et professionnel. Pour redonner de la joie de vivre et du dynamisme au quartier, elle a alors décidé de donner des cours de sport à ses voisins qui ont très vite adhéré à ce court moment de retrouvailles.

« *Le quartier des Hauts de Gaudon est un véritable melting pot de cultures et de nationalités. C'est un quartier dynamique où tous les enfants se connaissent et se retrouvent à l'espace de détente et de jeux. Une bienveillance commune s'est créée avec de l'entraide, de l'échange de compétences, de la confiance… Mais avant de pouvoir créer ce genre de partage, il est nécessaire d'apprendre à se connaître. Souvent, ces rencontres peuvent être facilitées avec l'existence d'un espace ouvert, attrayant et sécurisé pour permettre à ceux qui le souhaitent de se retrouver. Être habitante référente, c'est aider à créer du lien et des relations, c'est favoriser l'entraide et le partage. Si on tend une main, une main se tend de l'autre côté* ».

Pour le quartier des Hauts de Gaudon, Reinnaise souhaiterait proposer un réveil musculaire pour favoriser le bien-être, connecter les gens entre eux et ainsi les remotiver à pratiquer une activité physique.

Tamara Brito, quartier Hauts de Gaudon

2 enfants de 11 et 14 ans – Chef de cabine pour une compagnie aérienne.

Tamara a habité pendant 15 ans dans le quartier de la Touche, avant d'emménager il y a 4 ans dans le quartier des Hauts de Gaudon.

« *Les Hauts de Gaudon, c'est comme un village vacance, tous les enfants se connaissent et jouent ensemble. L'avantage en arrivant dans un quartier neuf, c'est que tout le monde emménage en même temps et découvre donc leur nouveau lieu de vie ensemble. Cela favorise grandement les rencontres et l'entraide. De plus, la tranche d'âge est assez homogène. La plupart des habitants sont des actifs avec enfants. Ce sont des personnes qui n'ont pas énormément de temps libre. Il est donc nécessaire de leur proposer des choses à proximité de leur lieu de vie* ».

Tamara s'est toujours intéressée aux réunions de quartier et a, par exemple, participé aux consultations sur la coulée verte. Selon elle, être habitante référente, c'est avant tout recueillir les demandes des habitants, proposer de nouveaux aménagements pour améliorer le cadre de vie, organiser des événements et des activités qui pourraient permettre aux voisins de se rencontrer et de se retrouver.

Pour le quartier des Hauts de Gaudon, Tamara souhaiterait qu'une piste cyclable soit créée afin de relier ce nouveau quartier au centre-ville en toute sécurité. Elle souhaiterait également que les horaires de la navette soient élargis surtout pour les nombreux élèves qui rejoignent le collège de Vern.

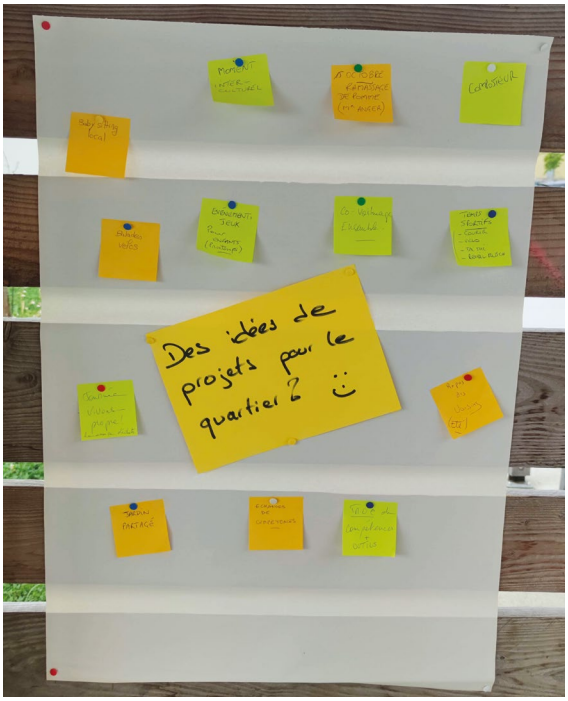

Véronique Lepretre, quartier La Hallerais

Mariée – animatrice sociale

Véronique habite à la Hallerais depuis plus de 20 ans après une opportunité d'achat de maison qui lui a également permis de se rapprocher de ses parents. C'est une habitante déjà bien investie dans la vie de la commune puisqu'elle est membre du Conseil d'Administration du CCAS et est bénévole auprès de personnes âgées.

« *Ce qui me plaît particulièrement à la Hallerais, c'est la proximité directe avec Rennes tout en habitant dans une ville à taille humaine. À la Hallerais, il y a un côté campagne tout en étant vraiment aux portes d'une grande ville comme Rennes. En plus, nous sommes assez bien desservis par les bus et nous avons un centre commercial à proximité* ».

Pour Véronique, le rôle d'un habitant référent est d'établir un contact avec les habitants du quartier et de faire le lien avec les élus référents.

« *J'ai appris l'existence de ce projet via un flyer qui avait été déposé dans ma boite aux lettres. En m'engageant, je souhaitais surtout alerter sur la vitesse excessive des véhicules qui passent dans la rue de la Hallerais et le chemin des Nouennes* ».

À la rencontre d'élus référents

Sébastien Girard, quartier Gaudon

Marié – fonctionnaire territorial

Arrivé en Ille-et-Vilaine pour des raisons professionnelles, il emménage à Vern en 2015 afin de se rapprocher de son lieu de travail et de celui de son épouse. Depuis 2020, il est élu municipal délégué à la transition énergétique et à la rénovation énergétique des bâtiments.

« *Vern c'est une commune dynamique et où l'on trouve tout ce dont on a besoin (services, équipements, associations…). Gaudon c'est un quartier très tranquille avec des maisons espacées et des grands terrains, ce qui ne nous empêche pas de connaître nos voisins proches* ».

Pour M. Girard, il était essentiel de proposer ce projet d'abord aux quartiers de la Hallerais et de Gaudon / Hauts de Gaudon, car ce sont des quartiers assez excentrés du centre-ville. De plus, même si leur histoire n'est pas la même, ils ont des problématiques similaires.

« *En m'engageant en tant qu'élu référent, je souhaitais surtout échanger sur des sujets divers avec les nouveaux arrivants par le biais d'une fête de quartier par exemple. Surtout que depuis quelques années, le quartier s'est un peu endormi, il n'y a plus vraiment de vie de quartier. J'espère pouvoir devenir une sorte de porte-parole du quartier qui pourra faire remonter les problèmes rencontrés par les habitants. L'élu référent, c'est aussi quelqu'un qui essaie de tisser des liens et qui accompagne les habitants référents* ».

Pour le quartier de Gaudon, M. Girard souhaiterait que les horaires de la navette soient étendus pour faciliter les déplacements des habitants. Il espère également créer des temps d'échange et de rencontre entre voisins et ainsi faciliter les moments d'entraide et de partage.

Suzanne Parquier, quartier La Hallerais

2 enfants – chargée de communication et marketing

Mme Parquier habite au quartier de la Hallerais depuis 2020 et s'est de suite engagée dans la vie de la commune en devenant conseillère municipale déléguée à l'emploi. Son caractère sociable, son envie de s'investir et de développer la participation citoyenne l'ont poussé à devenir élue référente. L'engagement est pour elle une habitude : membre de l'EFRACAM (Association des élus en France d'origine ou de nationalité Camerounaise), présidente de l'association HCCE France.

« *J'aime Vern car c'est une ville à taille humaine. J'ai emménagé à la Hallerais, car nous sommes vraiment très proches de Rennes, mais tout en restant à la campagne. Et surtout, c'est un quartier très tranquille* ».

« *Un référent de quartier est un conseiller, un relais auprès des services municipaux. Ce projet doit permettre de favoriser la démocratie participative dans la commune. Le référent de quartier participe à l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers en collectant les incidents et les anomalies constatés ou ressentis. Il forme une liaison entre le Conseil municipal et le quartier, relayant les attentes des habitants, ou informant ceux-ci des décisions et projets les concernant* ».

Pour le quartier de la Hallerais, Mme Parquier souhaiterait qu'il y ait davantage de cohésion entre les habitants sur le plan social. Sur le plan matériel, elle aimerait que de nouvelles pistes cyclables soient aménagées ou encore qu'une salle des fêtes ou qu'un espace de jeu soient créés pour permettre aux habitants de se retrouver lors d'activités associatives ou familiales.

ENFANCE

À la découverte du Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE), situé dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance - 16 rue du Parc, est gratuit et ouvert à l'ensemble des professionnels de l'accueil individuel du territoire (garde à domicile et assistant maternel).

C'est un lieu d'informations pour les parents et un lieu de rencontres, de soutien et de partage d'expérience pour les professionnels.

Pour les familles :

- Les informer sur l'offre d'accueil existante sur le territoire
- Faciliter la mise en relation avec les assistants maternels
- Les accompagner dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur

Pour les professionnels :

- Les informer sur le cadre d'exercice du métier d'assistant maternel
- Les assister dans leurs démarches d'inscription et de déclaration sur le site monenfant.fr
- Proposer des temps d'échange et organiser des ateliers d'éveil
- Accompagner le parcours de formation des professionnels
- Lutter contre la sous-activité subie des assistants maternels et promouvoir le métier d'assistant maternel.

Le RPE propose des permanences physiques (uniquement sur rendez-vous) ou téléphoniques.

C'est un lieu d'éveil, de socialisation et de partage autour du jeu pour l'enfant accompagné de son assistant maternel ou garde à domicile (sur inscription).

L'atelier motricité (mardi de 10h30 à 11h45 et mercredi de 9h15 à 10h30) :

Il s'inspire de la pédagogie Emmi Pickler. Au sein de l'espace motricité adapté et sécurisé, l'enfant évolue librement et découvre par lui-même les différents mobiles et agrès mis à sa disposition, lui permettant de développer ses capacités motrices et sensorielles (courir, sauter, ramper, grimper, rouler, etc…), d'explorer son corps et de se développer en toute confiance, dans le respect de son autonomie. L'enfant va se découvrir et faire connaissance avec ses peurs, sa force, ses limites ou ses faiblesses tout en étant accompagné dans ses apprentissages et rassuré.

L'atelier d'éveil (mardi de 9h15 à 10h30 et mercredi de 10h 30 à 11h45) :

Le jeu libre et des activités adaptées à l'âge, aux capacités et aux besoins de l'enfant sont proposés. Les ateliers d'éveil permettent à l'enfant de s'épanouir pleinement, de développer son imaginaire, sa créativité, sa motricité fine. L'enfant est libre de participer ou pas. Il n'est pas attendu de résultat de l'enfant… L'essentiel est que l'enfant prenne du plaisir en participant à l'activité.

Le métier d'assistant maternel vous intéresse ? N'hésitez pas à prendre contact avec Corinne Begue, l'animatrice du RPE pour avoir des informations.

Vous exercez en tant que garde à domicile ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du RPE et à venir avec les enfants aux activités proposées.

rpe@vernsurseiche.fr
06 20 42 78 82

Nettoyons la nature, 14 kg de déchets ramassés par les élèves de La Chalotais

Vendredi 22 septembre 2023, sur le temps périscolaire du soir, un groupe de 8 enfants du périscolaire Maternelle La Chalotais et 12 enfants du périscolaire Élémentaire La Chalotais, accompagnés par deux animatrices et quelques parents, ont participé au projet « Nettoyons la Nature ».

L'objectif est de leur faire prendre conscience de l'importance de prendre soin de la nature et de leur environnement de vie en général.

Cette activité encourage les petits et les grands à participer activement au ramassage des déchets et à la préservation de l'environnement. Elle favorise le développement de valeurs écologiques et responsables dès le plus jeune âge, tout en renforçant leur connexion à la nature.

Les activités peuvent être adaptées à leur niveau de compréhension et d'habileté, et inclure des jeux pour rendre l'apprentissage ludique et engageant. En participant à « Nettoyons la nature », les enfants acquièrent des compétences pratiques et apprennent à respecter l'environnement.

Du côté des maternelles, ce n'est pas moins d'un kilo de déchets qui a été récolté aux abords d'espaces verts et de terrains de sport (skatepark, terrain de foot pelouse, terrain de foot stabilisé) à proximité immédiate de l'école La Chalotais.

Les maternelles ont ensuite rejoint l'élémentaire qui, de son côté, a ramassé 13 kg de déchets dans un autre secteur.

Le Conseil de la jeunesse est sur le top départ pour la saison 2023/2024

Le Conseil des Jeunes de Vern-sur-Seiche, s'est réuni le mercredi 13 septembre dernier pour définir les enjeux et objectifs de cette nouvelle année. Les jeunes ont d'ores et déjà imaginé et organisé de nouvelles actions sur lesquelles ils vont travailler ces prochains mois.

Rendez-vous devant la mairie le **samedi 18 novembre** pour une action « Arrête de jeter, viens nettoyer » de 10h30 à 12h30. Évidemment, le Conseil des Jeunes invite tous les Vernois à participer entre amis ou en famille….

Un deuxième évènement sera organisé après le printemps, vers le mois de mai 2024. Nous vous tiendrons au courant.

Actuellement, le Conseil de la Jeunesse est composé de 8 jeunes, 6 filles et 2 garçons, âgés de 11 à 14 ans. Il est ouvert à tous les jeunes Vernois qui souhaitent dynamiser leur ville en proposant de nouveaux projets. Les jeunes se réunissent 1 à 2 fois par mois, le mercredi après-midi.

Plus d'infos ? N'hésitez pas à contacter Camille :
☎ 06 09 16 78 36 @ conseil.jeunesse@vernsurseiche.fr

À l'agenda

Arrête de jeter, viens nettoyer

Samedi 18 novembre, de 10h30 à 12h30, rendez-vous devant la mairie.

La Passerelle, c'est quoi ? c'est pour qui ? qu'est-ce qu'on y fait ?

On y passe du bon temps entre copains, copines, on organise des repas, des activités, des sorties. On y fait des activités pendant les vacances scolaires, sorties, ateliers, jeux… On y fait des projets, des échanges avec nos amis des communes voisines, des mini camps…

Mais c'est aussi :

- L'accompagnement à la scolarité (sur inscription), les collégiens sont accueillis les mardis et jeudis scolaires pour favoriser l'acquisition des savoirs, de savoir-être et savoir-faire.
- Le Service Infos Jeunesse, c'est un lieu d'information et documentation sur les thématiques qui intéressent les jeunes (la vie quotidienne, l'orientation scolaire ou professionnelle…)

La Passerelle est un lieu ouvert aux ados à partir de l'entrée en 6e. L'accueil et l'encadrement sont assurés par trois animateurs diplômés.

L'accès est libre et gratuit (après acquittement de la cotisation) au Centre des Marais.

Plus d'infos ?

N'hésite pas à contacter ou à venir rencontrer les animateurs, à visiter le site du Centre des Marais ou la page Facebook et Insta !

N'hésite pas à contacter Martine Hamon :
☎ 07 50 59 16 48 @ infosjeunes@centredesmarais.asso.fr

Nouveauté !

Nous pouvons également accompagner tes projets, voici un dernier-né : le club d'échecs !! Si tu es intéressé, tu peux rejoindre ce groupe intergénérationnel qui se réunit pour jouer ensemble le samedi matin au Centre des Marais de 11h à 12h.

Renseignements auprès de Mickaël : ☎ 06 24 61 17 83

La Passerelle Chemin des Marais
☎ 02 99 62 18 55
@ la.passerelle@centredesmarais.asso.fr
www.centredesmarais.asso.fr

CENTRE DES MARAIS
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL VERN-SUR-SEICHE

Point Information Jeunesse Vern-sur-Seiche

Mise en place de la gestion différenciée à Vern

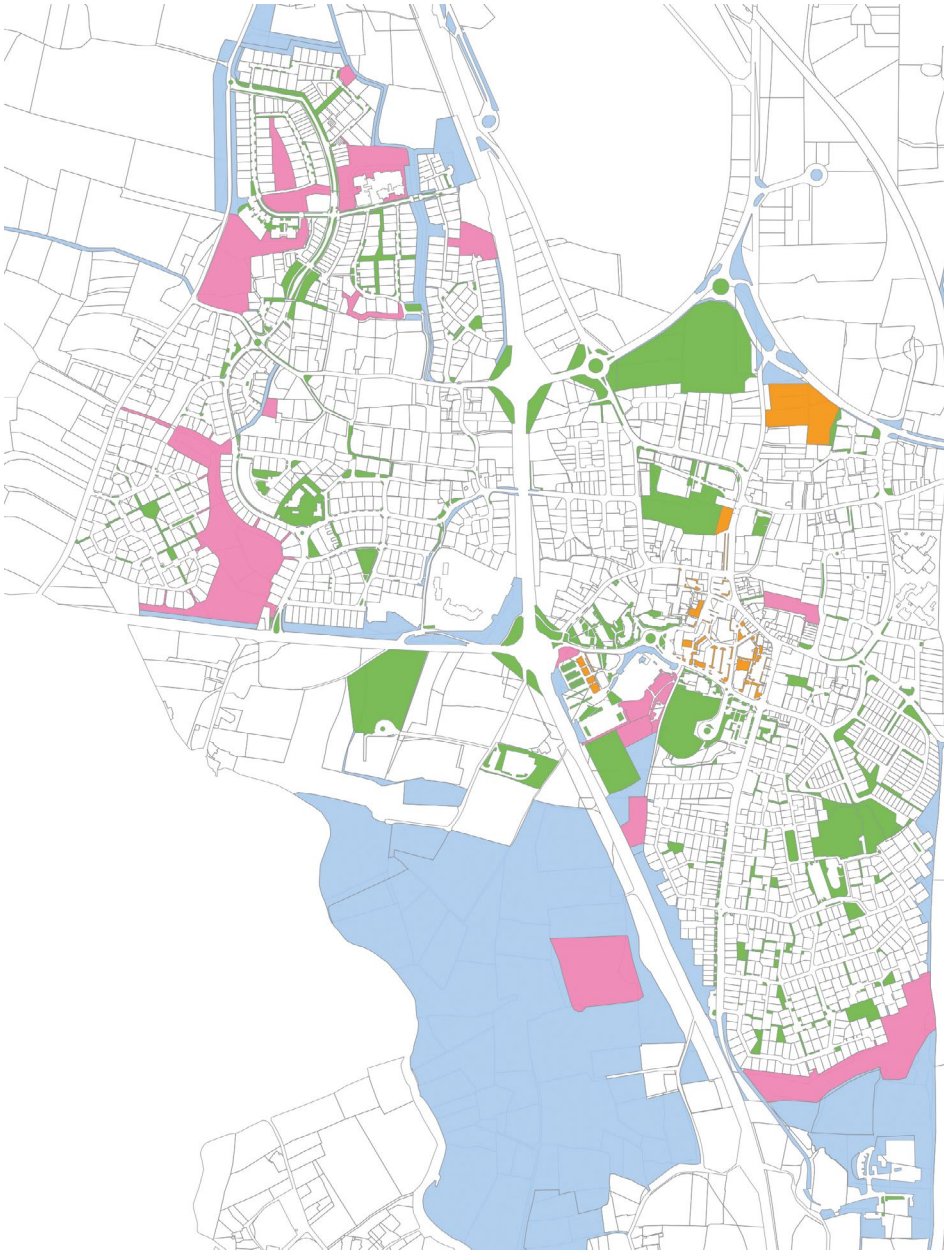

La commune de Vern a adopté un plan de gestion différenciée. Il sera progressivement mis en place au cours des prochains mois.

Qu'est-ce que la gestion différenciée ?

La gestion différenciée, également appelée gestion raisonnée, ou encore gestion durable, est une méthode de gestion des espaces verts qui s'inscrit dans les principes du développement durable. Les espaces verts et naturels sont aménagés en fonction de leur usage, de leur localisation et de leur intérêt écologique. En somme, elle consiste à « entretenir autant que nécessaire et aussi peu que possible ».

Quels sont les enjeux de la gestion différenciée ?

Les enjeux de la gestion différenciée sont nombreux et de différentes natures. La gestion différenciée permet de répondre à des **enjeux environnementaux**, notamment favoriser la préservation, voire même la reconquête de la biodiversité en ville. Par exemple, une parcelle fauchée tardivement, à la fin de l'été, laisse le temps aux insectes pollinisateurs de développer leur cycle de vie. Plus il y a d'insectes pollinisateurs, plus il y aura de diversité végétale.

La gestion différenciée permet également de répondre à des **enjeux culturels**, en valorisant les paysages communaux et en mettant en valeur les sites de prestige.

Elle répond aux **enjeux sociaux** en améliorant le cadre de vie des habitants, tout en éduquant la population à l'environnement.

Enfin, elle répond à des **enjeux économiques**, permettant d'optimiser les moyens humains en attribuant plus d'entretiens sur les zones prioritaires, et les moyens matériels de la commune en adaptant le matériel selon les espaces.

Comment la gestion sera appliquée à Vern-sur-Seiche ?

La commune a fait le choix de diviser les espaces verts communaux en 4 catégories : code 1, code 2, code 3 et code 4.

Code 1 : Les espaces verts horticoles

Ce sont les espaces verts dits « de prestige », à fonction ornementale. Une attention toute particulière leur est accordée, et l'entretien doit y être aussi fréquent que nécessaire.

- Tonte régulière en mulching aussi fréquente que nécessaire, taille régulière, fleurissement annuel et saisonnier, désherbage manuel.

Code 2 : Les espaces verts d'accompagnement

Ces espaces définissent les ambiances paysagères des différents sites. En bordure de voirie, ils accompagnent l'itinéraire des habitants, tandis que les squares et jardins ont vocation à la détente, aux promenades et aux activités ludiques.

- Tonte en mulching à hauteur plus élevée, taille raisonnée.

Les aires de jeux et équipements sportifs, ainsi que les terrains de sport, sont également inclus en code 2.

- Tonte régulière en mulching, débroussaillage en pied de mobilier et autour, désherbage régulier.

Carte de la gestion différenciée dans le centre de Vern-sur-Seiche

Légende des codes de gestion

- Code 1
- Code 2
- Code 3
- Code 4

Code 3 : Les espaces verts rustiques

Les espaces verts rustiques comprennent les parcs, liaisons douces et espaces en bordure d'habitation, et constituent des zones de transition avec les espaces naturels. Ils offrent un cadre champêtre pour des promenades, activités ludiques et sportives, ou pourquoi pas la découverte de la nature ! La gestion y est extensive *(avec un impact limité sur la nature)* mais régulière.

- Tonte régulière, mais peu fréquente, partiellement en fauche tardive avec exportation *(ramassage des déchets de fauche)*, taille au besoin et limitée, désherbage des espèces exotiques envahissantes *(espèces introduites par l'humain sur un territoire et qui représentent une menace pour les écosystèmes)* ou toxiques.

Code 4 : Les espaces verts à caractère naturel

Les haies bocagères, prairies et zones moins fréquentées, ainsi que les espaces naturels composent ces espaces verts. L'entretien vise à permettre l'accès aux équipements sportifs, ludiques et au mobilier, tout en accompagnant la nature et en renforçant la biodiversité et le fonctionnement écologique du site.

- Prairie sauvage en fauche tardive, tonte en mulching sur les espaces fréquentés seulement (jeux, mobilier…), taille annuelle au besoin, désherbage des espèces exotiques envahissantes et toxiques.

Venez planter les arbres de la future forêt du Poncel

Le 11 mai dernier, Créateur de Forêt annonçait le financement à 100% de la forêt du Poncel. Au total, 70 particuliers et 38 entreprises sont devenus créateurs de forêt et nous permettent aujourd'hui de concrétiser ce projet de biodiversité. La plantation est prévue le 7, 8, 9, 11 et 12 décembre 2023.

Jeudi 7, vendredi 8, lundi 11 et mardi 12 décembre, ce sont des élèves de 1re en Bac Pro Gestion des milieux naturels et de la faune du lycée de Saint Aubain du Cormier qui vont préparer et commencer les premières plantations. Ils seront rejoints le vendredi et le lundi matin par une centaine d'élèves de 6e du collège Théodore Monod de Vern et par des élèves de l'élémentaire La Chalotais le vendredi après-midi.

Rendez-vous le samedi 9 décembre pour participer au chantier de plantation

La matinée du **samedi 9 décembre, de 9h30 à 12h**, sera ouverte à tous ceux qui souhaitent agir en faveur de la biodiversité. Vous serez accompagné par Créateur de Forêt, par la société d'horticulture de Rennes, par l'association La Parvole et par des élus de la commune. Bottes aux pieds, vêtements chauds et gants sont vivement conseillés. La ville prêtera le matériel nécessaire aux plantations, mais chacun est libre d'apporter son propre équipement. Des trous auront été préalablement préparés par les élèves du CFA pour faciliter et fluidifier les plantations.

En 5 jours, 718 plants d'une quinzaine d'essences différentes devraient être plantés. Les plants seront aménagés en bosquet et des cheminements sont prévus pour permettre les déambulations et promenades dans cette future forêt.

créateur de forêt

Pour un meilleur partage de la rue, ma ville passe à 30 avant la fin de l'année

La municipalité a décidé d'adopter le mode de circulation « Ville à 30 » visant l'apaisement de la vitesse pour un meilleur partage de l'espace public entre mobilités réduites, piétons, cyclistes et automobilistes. Il s'agit bien évidemment d'améliorer la sécurité des Vernois et des usagers de la route dans la commune ainsi que de diminuer les nuisances. L'objectif est aussi d'améliorer la lisibilité de la signalisation en l'épurant.

Ainsi, la mesure emporte un certain nombre de changements :

- À l'entrée de l'agglomération, se dresseront bientôt des panneaux « Ville à 30 » fixant la vitesse globale de la ville à 30 km/h suivi d'un rappel sur un panneau à fond jaune installé de manière temporaire.

- Par ailleurs, des ellipses au sol « 30 » avaient été disposées. Elles s'effaceront avec le temps et ne seront pas restaurées, car dans l'absence de signalisation la règle est de rouler à 30 km/h maximum.

- L'exception deviendra l'allure à 50 km/h. Les portions concernées seront dûment signalisées avec des ellipses au sol.

- Pour les intersections, le principe général devient la priorité à droite.

- Concernant les traversées piétonnes, les passages piétons ne sont pas obligatoires en agglomération. Par contre, leur présence impose au piéton de l'emprunter pour traverser la voie s'il est situé à moins de 50 mètres. Dès lors, à terme, seuls les traversées les plus à risques préserveront un passage piéton.

- Dans un second temps, un nouveau plan de déplacements sera mis en place afin d'améliorer et de donner un traitement particulier à la circulation dans le centre-ville.

- Enfin, à plus long terme, nous installerons des carrefours à feux aux entrées de ville, au niveau de la rue de Châteaubriant et de la rue de la Libération, afin de détourner les flux de délestage du soir et du matin qui sont générateurs de nuisances pour les riverains et de dangerosité.

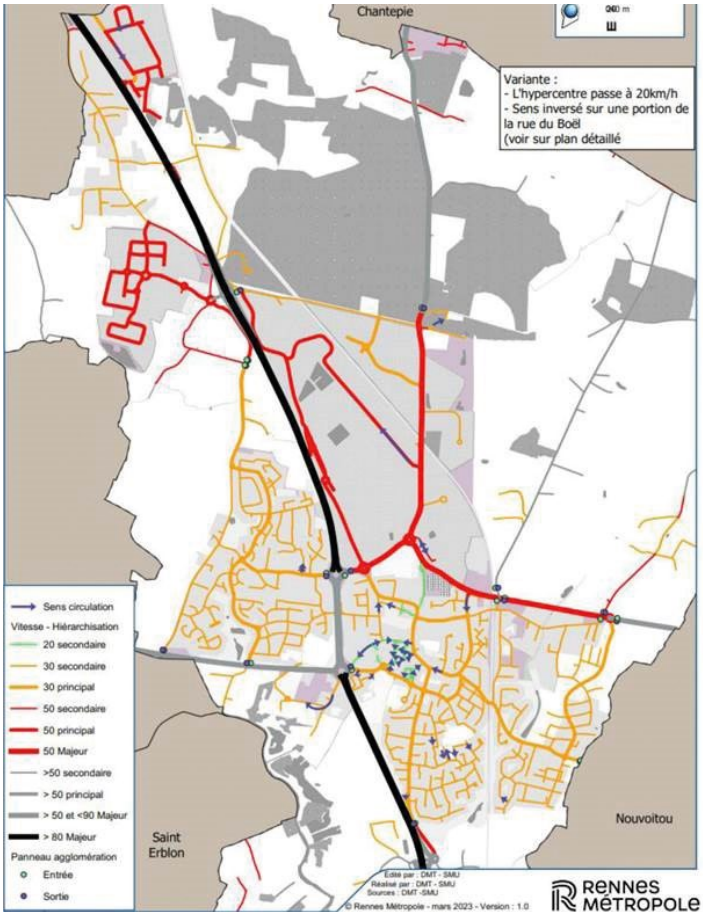

L'intégralité de la voirie ne peut pas être traitée avec des aménagements spéciaux coûteux. La bonne coopération de chacun et le respect de la règlementation routière sont donc les corolaires nécessaires à la sécurité de tous.

À l'agenda

#SaveTheDate!

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

MERCREDI 6 DÉCEMBRE
16H – 17H
PLACE DES DROITS DE L'HOMME

Pour un pavillon ou un rez-de-jardin, demandez votre composteur gratuit en plastique recyclé (300 litres) après avoir pris connaissance des conditions générales de mise à disposition.

Un court atelier sur le compostage sera proposé avant la récupération du kit (30 min).

Attention, les places sont limitées et très vite réservées.

Sur inscription, à partir du 20 novembre :

mesbacs.metropole.rennes.fr, rubrique Déchets, propreté > Trier ses déchets alimentaires.

CONSEILS DE JARDINIERS

Les feuilles mortes se ramassent à la pelle…

Au début de l'automne, le spectacle des feuilles mortes et de leurs belles couleurs est plein de charme ! Mais petit à petit, on se demande que faire de toutes ces feuilles qui s'entassent sur le sol de notre jardin… Et lorsqu'elles virent au brun, on se dit qu'il est temps d'agir. Les feuilles mortes ont pourtant de multiples rôles très importants à remplir. Faut-il les conserver ou les évacuer ? Voici les réponses à toutes les questions que vous vous posez sur les feuilles mortes.

Dans la nature, le sol a horreur d'être à nu et préfère être protégé par une litière de débris végétaux, dont les feuilles tombées au sol forment une part importante.

L'exemple parfait est la forêt, dont les sous-bois sont jonchés d'une épaisse litière forestière aux multiples avantages :

- Elle abaisse la température du sol et évite sa brûlure par le soleil, protection très importante dans un contexte de réchauffement climatique.
- Elle limite l'évaporation de l'eau, qui se retrouve alors disponible pour les plantes et la vie du sol.
- Elle protège les plantes du froid en hiver.
- Elle abrite la vie du sol dans toute sa biodiversité, pour un sol vivant et en bonne santé.
- Elle nourrit cette biodiversité qui décompose cette litière et restitue une matière organique assimilable pour les plantes. On peut dire que ce sont les plantes et leurs résidus végétaux tombés à terre, qui font le sol.
- Elle constitue un mulch, un paillage, qui limite la pousse d'herbes.

Utiliser ses tas de feuilles évite aussi les aller-retours à la déchetterie ! Lorsque vous les évacuez, vous privez votre sol d'une biomasse qui lui serait très profitable… C'est dommage. Autant que cette richesse profite à la croissance et à la vie de votre jardin !

Les feuilles mortes se décomposent en général assez vite quand on les étale au pied des plantes : au printemps, il ne reste quasiment plus rien ! Seules les feuilles comportant beaucoup de tanins, comme celles du chêne, sont plus lentes à se décomposer.

Les médiations à l'espace d'exposition du Volume

Le Volume a pour volonté de sensibiliser tous les publics, enfants comme adultes, à la création artistique contemporaine sous toutes ses formes, peinture, sculpture, dessin, photographie, arts numériques et conceptuels, …

L'espace d'exposition du Volume accueille cinq expositions d'artistes professionnels chaque année. Plus de 6 500 personnes ont fréquenté l'espace d'exposition la saison dernière.

250 enfants de moins de 3 ans avec leurs assistants maternels, 4 000 élèves de la maternelle au collège, 250 adultes lors de visites de groupes, ont été accueillis par la médiatrice culturelle du Volume, Perrine Pajot. Les groupes constitués visitent les expositions, réalisent des ateliers de création sous la direction de Perrine ou rencontrent l'artiste invité.

L'accès aux expositions est libre, du mardi au vendredi, aux heures d'ouverture du Volume. Ce sont plus de 2 000 visiteurs chaque saison, qui découvrent les expositions.

Chaque samedi entre 10h30 et 13h, en dehors des périodes de vacances scolaires, vous pouvez profiter d'une visite guidée de l'exposition en cours, par la médiatrice. Présentez-vous à l'accueil du Volume. La visite est gratuite, sans réservation préalable.

Espace d'exposition, accès libre et gratuit pour tous, aux heures d'ouverture du Volume :

- Mardi, jeudi et vendredi : 15h - 18h
- Mercredi : 9h30 - 13h et 14h - 18h
- Samedi : 9h30 - 13h et 14h - 16h

(Fermeture de l'espace d'exposition pendant les vacances scolaires.)

Médiathèque, et si vous lisiez pour les autres ?

La Médiathèque vous propose de lire à haute voix pour la Nuit de la lecture, le vendredi 19 janvier à partir de 20h30.

Plus d'infos ?

mediatheque@vernsurseiche.fr

02 99 62 86 96

Erwan Orain, comédien d'origine vernoise

Erwan Orain est un acteur français qui a grandi à Vern-sur-Seiche, où il a profité des équipements et activités proposés sur la commune : 7 ans de foot avec l'US Vern, inscrit au centre aéré chemin Roblot et scolarité à l'école Notre Dame.

Après avoir obtenu son diplôme d'infirmier en 1998, il part travailler en Suisse. Il décide de reprendre ses études pour se spécialiser en médecine tropicale à Anvers puis part en mission au Bénin et au Togo avant de revenir à Chantepie.

Mais Erwan a toujours souhaité et rêvé de monter sur les planches. Il s'inscrit donc au cours d'Alain de Bock et pendant 5 ans, il va mener une double vie.

Il rencontre, ensuite, 2 monstres sacrés de la comédie : Weber et Huster. Il accumule les petits rôles dans des petits théâtres et apparaît surtout au festival d'Avignon où il joue Roméo et Juliette. Parallèlement, il se fait connaître et collectionne les rôles publicitaires à la télévision. Il participe notamment à une demi-douzaine de spot TV dont Orange et MMA.

Reconnu par ses pairs, il aborde les grands « théâtreux » tels que Molière, Corneille, Racine, Edmond Rostant, mais aussi Feydeau et les cafés théâtres. Après avoir joué avec Anne Richard, artiste bien connue des séries TV, il interprète un rôle dans la pièce « Gueules Noires ».

Fin 2023, vous pourrez le retrouver dans un film avec Clémentine Célarié.

« *Comédien, c'est un métier qui demande beaucoup d'efforts, mais la première difficulté reste le travail de mémoire. Il m'est arrivé de participer à huit séances différentes par jour* ».

Cette année, il comptabilise déjà 5 098 heures de travail effectif pour 42 cachets.

« *C'est un métier où il faut faire des choix, avoir de la chance, mais travailler, travailler toujours* ».

Permanences d'un conseiller numérique

Dans le cadre du plan France Relance, Rennes Métropole a recruté des « conseillers numériques » pour accompagner les communes dans l'inclusion numérique. La ville accueille un de ces conseillers depuis 2022 et poursuit le projet.

Quentin Pignon, le conseiller numérique du territoire, sera présent en mairie pour effectuer des permanences :

- mardi 21 novembre
- jeudi 30 novembre

de 10h à 12h et de 14h à 16h, sur rendez-vous.

La prise de rendez-vous s'effectue en mairie : ☎ **02 99 04 82 04.**

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Projet expérimental de transport solidaire individualisé

Vous habitez la commune de Vern-sur-Seiche, vous ne disposez d'aucune solution de déplacement* pour être transporté chez le médecin, au salon de coiffure, à la poste, à la Mairie…

- **Un véhicule du CCAS sera mis à disposition de bénévoles pour vous transporter et vous accompagner.**

Pour toute demande, prendre contact avec le CCAS au ☎ 02 99 04 82 10 (un délai d'au moins 3 jours est nécessaire).

En cas d'indisponibilité de chauffeur bénévole, le CCAS se réserve la possibilité de refuser ou de reporter ce transport.

**votre demande sera étudiée par le CCAS.*

Collecte de lunettes, boite mise à disposition au Dressing pour tous « La Caravane de Pascaline »

Dans les pays industrialisés, une grande partie de la population porte des lunettes, en change régulièrement et en dispose dans ses tiroirs. En France, chaque année, le renouvellement est estimé à 14 000 000 de paires de lunettes.

La « Caravane de Pascaline » Dressing pour tous s'associe à une opération de collecte et met à votre disposition un récupérateur dans ses nouveaux locaux au DOJO, rue Laënnec (à côté de la Gare).

Afin d'être récupérées et redonnées au MEDICO Lions Clubs de France, qui a mis en place un atelier d'optiques au Havre, les lunettes doivent répondre à des critères précis :

- Bon état matériel
- Écart de correction réduit entre les deux yeux
- Pas de verres progressifs
- Astigmatisme limité (car strictement adaptée à la personne pour laquelle l'ordonnance a été établie)

Pour qu'aucune paire ne soit oubliée au fond du tiroir… Donnons une nouvelle vie et vue à un enfant du Laos, Bénin, Cambodge, Côte d'Ivoire, Inde…

SOLIDARITÉS

Bistrot Mémoire

Les troubles de la mémoire, parlons-en

Mardi 14 novembre	Présentation du Living Lab du CHU Rennes « Vieillissement et Vulnérabilités » Partageons vos difficultés, vos questions, ressources et trouvailles au quotidien.	Avec l'équipe du Bistrot Mémoire et Kevin Charras, Docteur en Psychologie Environnementale, Directeur et co-fondateur du LL2V.
Jeudi 16 et vendredi 17 novembre **Salle du Ponan, Pacé.** ***Sur inscription.***	Alzheimer & autres maladies neuro-évolutives. Comment (re)-penser l'accompagnement ? 11° Rencontres Nationales de Psychogérontologie Clinique.	Colloque organisé par l'Association Psychologie & Vieillissement.
Mardi 28 novembre	Conversation libre et lecture à haute voix.	Avec l'équipe du Bistrot Mémoire et Marie-Hélène Lasbats, Bénévole à la Bibliothèque de rue.
Mardi 12 décembre	Conversation libre. 15h30 : Visite commentée de l'exposition « Itinéraire bis » de David Brault.	Avec l'équipe du Bistrot Mémoire et le Centre Culturel Le Volume.
Mardi 19 décembre	Noël au Bistrot Mémoire « Autour de la musique ». Découvrons ses bienfaits, jouons…	Avec l'équipe du Bistrot Mémoire et Marie-Armelle Corgne Lavigne, Musicothérapeute.

Rendez-vous au Canap
(5, place de La Poste)
de 14h30 à 17h30

BISTROT MEMOIRE
VERN-SUR-SEICHE

Espace ouvert à tous, entrée libre.

Mathilde Monard, psychologue ☎ 06 59 47 34 31
✉ mathilde.monard@gmail.com

Maud Patris, coordinatrice ☎ 07 62 81 65 27
✉ maud_patris@yahoo.fr

🌐 maisonsantevern.com, actions > bistrot mémoire

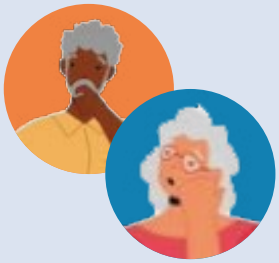

EMPLOI

Le PAE et Transition Pro Bretagne vous informent sur la reconversion professionnelle

Dans le cadre de la semaine de la transition professionnelle, le PAE sud-est 35 organise une information collective (de manière simultanée dans 20 Points Accueil Emploi de Bretagne). Une vision avec Transition Pro Bretagne sera proposée au public accueilli.

L'objectif est d'informer les salariés sur la reconversion professionnelle : les dispositifs, les financements, les formations avec témoignages.

Le déroulé :

- 17h45 : accueil des publics dans les structures
- 18h : début de la visio avec Transition Pro Bretagne
  - 30 min : Présentation des services, dispositifs, explication de parcours. Vidéo de témoignages
  - 30 min : Questions du public
- 19h : Clôture

À l'agenda

Jeudi 7 décembre 2023 à 17h45
au PAE de Vern (face à la mairie)

PAE Chantepie Corps-Nuds Nouvoitou St Armel Vern-sur-Seiche
POINT ACCUEIL EMPLOI SUD-EST 35

PARTENAIRE D'AVENIR TRANSITIONS PRO Bretagne

Parler de la mort ne fait pas mourir, un évènement qui concerne tout le monde

Ils et elles ont osé participer au programme de cette surprenante décade : le Service Vie Sociale des Seniors de Vern-sur-Seiche et ses partenaires proposent un mois pour parler ensemble de la mort. Rendez-vous du 6 novembre au 8 décembre 2023 dans différents lieux de la commune (la Passerelle, l'EHPAD du Clos d'Orrière, la Mairie, le Centre des Marais).

■ ***Un programme détaillé est disponible en mairie, auprès des partenaires et sur le site de la ville.***

Directives anticipées, vous connaissez ? Organisation des obsèques, vous l'avez déjà fait mais que connaissez-vous de ce sujet épineux ? Deuil et droits de succession… D'un atelier à l'autre, les langues se délient, chacun partage un petit bout de son histoire, de son vécu : des récits s'esquissent et les informations passent.

C'est sûr, « Parler de la mort ne fait pas mourir ! ».

Evénement gratuit et ouvert à tous.

■ **Renseignements**

Mairie de Vern-sur-Seiche ☎ 02 99 04 82 04
✉ mairie@vernsurseiche.fr
Centre des Marais ☎ 02 99 62 83 27
✉ mhamom@centredesmarais.asso.fr

Les ateliers équilibre, prévention des chutes chez les seniors

Deux millions de personnes âgées de plus de 60 ans chutent chaque année en France entrainant 900 décès et des pertes d'autonomie principalement liées à la peur de rechuter. La Bretagne est plus touchée par ce phénomène compte tenu de sa démographie.

La prévention reste le moyen le plus efficace pour lutter contre ce fléau, c'est pourquoi la Fédération Française Sports pour tous, un des opérateurs de « Pour bien vieillir Bretagne », développe depuis 1999 un programme régional de prévention des chutes chez les personnes âgées intitulé « Programme de Prévention des Chutes ». Ce programme est constitué de conférences et d'ateliers.

Les conférences d'information et de sensibilisation sont destinées aux personnes âgées mais également à leur famille, aux professionnels médico sociaux…

Les ateliers sont réservés à des petits groupes de retraités volontaires et motivés : ils sont constitués de 12 séances hebdomadaires - du jeudi 30 novembre 2023 au jeudi 14 mars 2024 - qui ont pour but d'améliorer l'équilibre, de dédramatiser les chutes, d'autonomiser le relevé du sol et de conseiller les participants en matière d'activité physique, d'hygiène de vie et d'aménagement de l'habitat.

L'évaluation réalisée auprès des bénéficiaires des ateliers équilibre a montré : une diminution de la fréquence et de la gravité des chutes, une amélioration des capacités d'équilibre et de relevés et la reprise d'activités physiques ou sociales.

Ces actions sont animées par des animateurs sportifs formés à cet effet. Elles sont organisées en partenariat avec les acteurs locaux : le Clic Alli'âges, le Service Vie Sociale des Seniors de Vern. Elles sont financées et pilotées par la conférence des financeurs et « Pour bien vieillir Bretagne » (association des Caisses de Retraite).

Plus d'infos ?
☎ 02 99 04 82 04

À l'agenda

Réunion d'information

Jeudi 23 novembre, à 10h30, salle des fêtes de la Chalotais.

Ouvert à tous. Les inscriptions seront prises ce jour.

Le Comité de Jumelage vous invite à son 34e Marché de Noël

En partenariat avec le Centre des Marais, qui organise une fête en famille à la Passerelle, et la participation de nombreuses associations vernoises.

Cafétéria sur place : pâtisseries préparées par les bénévoles du comité, « Stollen » (grande brioche de Noël allemande), chocolat chaud espagnol et vin chaud.

Pour le déjeuner, recettes allemandes et espagnoles en vente : soupe, grillades, salade de pommes de terre...

Cadeaux originaux, notamment des produits venant de notre ville jumelle Schwalbach en Allemagne et de Montserrat, ville amie, en Espagne.

Animations : Bagad et Cercle celtique, ainsi que des animations, organisées par le Centre des Marais, à partager en famille.

**Samedi 2 décembre,
de 10h à 18h30,
à la salle des fêtes de La Chalotais.**

Feu d'artifice des commerçants

Cette année encore vos commerçants se mobilisent pour vous offrir la 21e édition du Noël à Vern.

Dès le 4 décembre, participez en remplissant des tickets pour tout achat chez les commerçants participants et tentez de remporter le bon voyage de 750 €.

Au programme :

mercredi 20 décembre, place de la poste :

- 10h - 12h et 14h - 18h : manège
- à partir de 15h : stand de crêpes et barbe à papa

jeudi 21 et vendredi 22 décembre, place de la poste :

- 16h - 19h : manège

vendredi 22 décembre, place de l'église :

- 18h : descente aux lampions
- 19h30 : feu d'artifice et descente du Père Noël du clocher
- 20h : vin chaud offert par les commerçants et tirage au sort du gagnant du bon voyage

Plus d'infos :

www.lcavern.wordpress.com

Un vice-champion du monde au sein de l'US Vern

Fin août, se déroulait la 1re coupe du monde de Foot en Marchant* à St George's Park de Derby, le Clairefontaine Anglais. Dans la sélection France des plus de 60 ans, un Vernois : Philippe Turpin.

Un programme chargé, dans un groupe relevé, attendait nos bleus puisqu'ils ont dû affronter en 3 jours : l'Angleterre, le Canada, le Japon, le Pays Basque espagnol et la Corée du Sud.

Après 4 victoires et une défaite, l'équipe finit 2e du groupe et se qualifie pour le dernier carré. Pendant les éliminations directes, nos seniors enchaînent 2 victoires contre les Tchèques en quart et les Italiens en demi-finale. Les voici qualifiés pour la finale de la coupe du monde !

Malheureusement, c'est une victoire 3 à 0 pour les Anglais qui confirment leur domination dans la discipline.

Nos bleus reviennent, tout de même, avec une belle médaille d'argent, mais surtout une formidable aventure humaine qui leur laisse pleins d'étoiles dans les yeux.

** Foot en marchant : foot adapté aux seniors sans course et sans contact, mais basé sur la vision du jeu, le placement, la précision des passes et le collectif...*

MAJORITÉ ●●● Vern avec Vous

Le sport, formidable outil, trop peu valorisé.

Le sport a un effet positif sur la santé et la cohésion sociale. Le sport doit rentrer dans le quotidien des Vernois, c'est à la fois un enjeu de santé, de qualité de vie et de lien social.

Nos clubs de sports nous ont ouvert leurs portes le 8 septembre au FORUM DES ASSOCIATIONS à la salle de la vallée de la seiche. À 13 ans, seuls 10 % des mineurs atteignent les recommandations de l'OMS concernant le temps de la pratique sportive. Et pour cause, outre l'accroissement de l'usage des écrans, le sport dans la vie des jeunes se limite généralement à la pratique de l'EPS, matière scolaire peu valorisée et rarement épanouissante pour les élèves.

Le sport permet de transmettre des valeurs, améliore la confiance en soi, inculque le goût de l'effort et du collectif et facilite la mixité sociale. Le sport est, en somme, un moyen de développer le savoir être et de créer du lien social. La place du sport dans l'éducation de nos futurs citoyens gagnerait à être amplifiée, pour la transmission des valeurs et la transmission du goût de la pratique physique. Il faut cesser d'opposer enseignement intellectuel et physique. Par le biais du sport, nous voulons transmettre le goût de l'effort, de la réussite, une capacité de résilience certaine et la maîtrise de soi pour nos jeunes générations. Nous encourageons nos sportifs à gagner des titres, et même s'ils n'atteignent pas la lune, ils auront au moins la tête dans les étoiles.

Le sport et la santé sont liés pour prévenir et endiguer les conséquences de la sédentarité, pour enrayer l'obésité et bien d'autres maladies. L'activité sportive a des effets préventifs et curatifs, permettant de limiter le développement de ces maladies, de reculer la perte d'autonomie pour les plus âgés ou d'améliorer la santé mentale de ceux qui la pratiquent. Le sport permet de prévenir le développement de la maladie de Parkinson par exemple. En résumé, le sport est un remède à tous maux.

Faites du sport individuel, collectif ou en famille. La Ville de Vern-sur-Seiche, dans le cadre de Terre de Jeux 2024, organise la Semaine olympique et paralympique lancée à l'école élémentaire la Chalotais par nos agents municipaux. Les enfants du centre de loisirs pourront, quant à eux, découvrir une activité handisport, le cecifoot. Vos élus et les agents municipaux délégués au sport, vous font vivre depuis plusieurs mois des émotions par le biais de Terre de Jeux 2024. Ils tentent ainsi de changer votre quotidien grâce au sport, en vous permettant de vivre de beaux moments sportifs.

MINORITÉ ●●● Continuons d'agir

ENGAGÉS

Conformément à notre engagement et comme tous les ans, nous reversons l'intégralité de nos indemnités à des associations qui aident des personnes en difficulté.

Cette année, nous avons remis 2 870 € à l'association « Le Jardin secret » qui gère l'épicerie sociale.

À Vern comme ailleurs, les associations caritatives font face à une demande croissante de besoins alimentaires. Nous soutenons totalement leur action.

et SOLIDAIRES

Notre soutien va également aux Mineurs Non Accompagnés qui résident sur Vern.

Le Département qui a la responsabilité de ces mineurs, a demandé au maire une extension du nombre de places d'accueil. Celui-ci l'a refusée alors même que cela ne coûte rien à la commune et que ces mineurs sont logés dans la zone d'activités de la Hallerais. Les arguments avancés relèvent d'une position très personnelle pourtant le maire évoque souvent la solidarité et le bien vivre ensemble. Nous en attendons les preuves !!

PROSPECTIVES

L'étude VERN 2035 présentée en conseil municipal, donne une prospective de développement de la commune. Au-delà de l'analyse de cette étude et des constats factuels, l'analyse présentée par le maire interroge sur les priorités.

Nous avons là, un catalogue de réalisations sans priorisations ni véritables perspectives. La place de notre commune dans la métropole n'est même pas abordée. La place des citoyens dans la réflexion collective est inexistante... Il s'agit peut-être pour le maire, de préparer un recueil pour 2026 ?

PERSPECTIVES

Quand cette tribune paraîtra, nous serons à 28 mois d'une échéance importante pour notre commune. D'ici là, nous continuerons à être mobilisés au sein des commissions de travail où ils nous arrivent d'être majoritaires. Ce qui interroge sur l'implication des membres élus de la majorité en dehors des actions de communications largement relayées par la presse locale.

Continuons d'agir

Sonia Aréna, Sandrine Destouet, Jacky Daviau, Christian Divay, Maxime Leguay, Dominique Rocher, Stéphane Simon.

BIENVENUE

Lado Inside

Conception et aménagement d'intérieur. Je suis à votre écoute pour votre projet de cuisine dans le neuf ou la rénovation.

a.delgadinho.ladoinside@gmail.com

06 82 37 42 39

Boutique - Léopard Blanc

Venez découvrir une sélection de pièces uniques issues de la seconde main et créations mêlant petits mobiliers, éléments de décoration, mode et cadeaux.

16, rue de la Libération

bonjour@leopardblanc.com

06 06 71 37 41

leopardblanc.com

OVELIA
RÉSIDENCES SENIORS

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS

UN CADRE IDÉAL POUR VOTRE RETRAITE À CHANTEPIE !

- Une belle adresse aux portes de Rennes.
- Appartements à louer du studio au 3 pièces.
- Restaurant, piscine, salon détente, salon de coiffure...
- Animations, astreinte 24h/24, services à la personne...

DÉCOUVREZ LE CONCEPT OVELIA

02 57 67 51 51 LE PATIO MARGOT - 2 allée Clarissa Jean-Philippe www.ovelia.fr

“ PARLER DE LA MORT NE FAIT PAS MOURIR ”

Droits de succession

Organisation des obsèques

Deuil

Du 6 novembre au 8 décembre 2023 à Vern-sur-Seiche

Conte et causerie mortelle

Directives anticipées

Café philo

Mairie de Vern-sur-Seiche

22, rue de Châteaubriant
CS 47118
35771Vern-sur-Seiche cedex

Tél. 02 99 04 82 04
mairie@vernsurseiche.fr

Lundi	• 9h-12h / 14h-17h30
Mardi	• 9h-12h / 14h-17h30
Mercredi	• 9h-12h / 14h-17h30
Jeudi	• 9h-12h
Vendredi	• 9h-12h / 14h-17h30
1er et 3e Samedi	• 10h-12h (*permanence état civil*)